

# ÉVÉNEMENTS CARBONEUTRES



www.oco-technologies.com  
CO<sub>2</sub>  
2016  
OCO technologies

Événement  
Carboneutre  
Réf:# OCO-16001



**ADICQ**

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
ET L'INNOVATION EN CHIMIE AU QUÉBEC

16  
18

## PLAN D'ACTION

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA  
COMPÉTITIVITÉ ET LA DURABILITÉ

## Devenir carboneutre en 3 étapes

### 1 CALCULER

Un formulaire facile à compléter sera transmis aux organisateurs, participants, détenteurs de kiosques, conférenciers et gestionnaires de l'établissement où a lieu l'événement (colloques, conférences, activités synergie, etc.) pour récolter l'ensemble des données disponibles associées aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Le calcul des émissions de GES sera réalisé en utilisant des facteurs d'émissions selon la norme ISO 14064-1:2006.

### 2 RÉDUIRE

Des recommandations seront proposées aux différents intervenants, notamment pour le mode de transport des participants, afin de réduire les émissions de GES des événements avant de les compenser.

### 3 COMPENSER

Pour atteindre un bilan nul ( $\emptyset$  émissions de GES), la balance des émissions de GES des événements de l'ADICQ seront compensés par l'achat de crédits carbone technologiques sur le marché volontaire. Un crédit de carbone équivaut à une 1 tonne de dioxyde de carbone (1 tCO<sub>2</sub>e) réduite par le projet. OCO Technologies a mis en place un portefeuille carbone (PFC# OCO-16001) spécialement dédié à la compensation des émissions de GES des événements de l'ADICQ pour 2016-2017 et 2017-2018

#### ÉQUIPE DE RÉALISATION

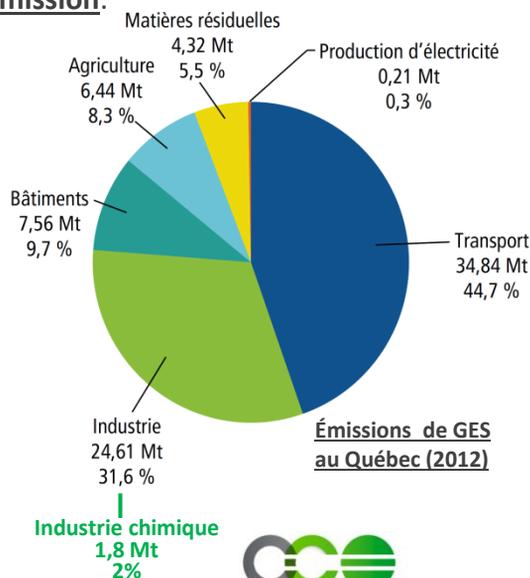
La quantification et la compensation des émissions de GES des événements de l'ADICQ seront réalisées par OCO Technologies *selon les normes ISO en vigueur. Les crédits de carbone appliqués pour la compensation des ces événements sont des crédits générés par des projets technologiques.*

OCO Technologies est une firme d'ingénierie qui applique un nouveau concept de "Smart Engineering" orienté solutions technologiques pour permettre à ses clients d'atteindre des niveaux de performances supérieurs.

# Le saviez-vous ?

- 1. Qu'est-ce qu'un gaz à effet de serre (GES) ?** Plusieurs gaz associés à nos activités ont un potentiel de réchauffement climatique. Six différents gaz sont à comptabiliser selon la norme ISO 14064. Il s'agit du dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ), du méthane ( $\text{CH}_4$ ), de l'oxyde nitreux ou protoxyde d'azote ( $\text{N}_2\text{O}$ ), de l'hexafluorure de soufre ( $\text{SF}_6$ ) et des gaz entrant dans la catégorie des hydrofluorocarbures (HFC) et des hydrocarbures perfluorés (PFC). Chacun de ces gaz a un potentiel de réchauffement climatique (PRC) différent ramené à une unité standard,  $\text{CO}_2$  équivalent ( $\text{CO}_2\text{e}$ ).
- 2.  $\text{CO}_2$  biogénique et fossile.** Le  $\text{CO}_2$  d'origine biogénique, par exemple celui issu de la combustion d'un biocarburant, est à comptabiliser séparément selon la norme ISO, puisqu'il ne s'ajoute pas au bilan global contrairement au  $\text{CO}_2$  d'origine fossile.
- 3. Normes et standards de quantification.** Des normes et standards internationaux encadrent le calcul des GES, tels que la norme ISO 14064:2006 et le GHG Protocol. Assurez-vous de faire comptabiliser vos émissions de GES par des experts accrédités.
- 4. Taxe carbone et marchés du carbone.** Différents mécanismes existent pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions: taxe carbone, système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions (réglementaire) et le marché des crédits de carbone (volontaire).
- 5. Réglementation au Québec et valeur monétaire du carbone.** Le Québec s'est joint au *Western Climate Initiative* (WCI) au cours du mois d'avril 2008. Le WCI est un système de plafonnement et d'échanges dont font partie le Québec et la Californie. L'Ontario devrait se joindre en 2016. Jusqu'en 2020, les établissements qui émettent 10 000 t  $\text{CO}_2\text{e}$  et plus doivent déclarer leurs émissions de GES, tandis que ceux qui émettent 25 000 t  $\text{CO}_2\text{e}$  et plus ont l'obligation de compenser leurs émissions. Les distributeurs de plus de 200 litres de carburants fossiles sont quant à eux contraints de déclarer et compenser leurs émissions. Le prix moyen au cours de la dernière enchère était de **20 \$CAN par droit d'émission**.

- 6. L'industrie chimique du Québec a un faible impact sur les émissions de GES (2%),** comparativement au secteur du transport (44,7%). Le gouvernement du Québec se fixe une cible de réduction minimale de 37,5% des émissions de GES sous le niveau de 1990 d'ici 2030. Deux principaux secteurs (transport et industrie) seront sollicités. Le marché réglementé au Québec a engendré des revenus supérieurs à **800 millions \$CAN en 2015**. **D'ici 2020, 3,3 milliards \$CAN seront générés.** Ces fonds servent notamment à financer des programmes visant à implanter des projets de réduction. L'industrie chimique a accès à cette source de financement et devrait saisir cette opportunité pour se positionner.



MDDDELCC, 2015. Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030

# Comment réduire vos émissions de GES?

## Pour vos événements

1. Utilisez un mode de transport à faible impact carbone dans le cadre de vos déplacements (exemple: véhicule électrique, covoiturage et transport en commun).
2. Pour votre hébergement, choisissez un hôtel à faible impact carbone reconnu (exemple: certification Clé Verte, ÉcoLeader ou carboneutre).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- 1 km parcouru en transport en commun équivaut à 0,07 kg CO<sub>2</sub>e/km/personne
- 1 km parcouru en train équivaut à 0,10 kg CO<sub>2</sub>e/km/personne
- 1 km parcouru en avion équivaut à 0,17 kg CO<sub>2</sub>e/km/personne
- 1 km parcouru en véhicule électrique équivaut à 0,001 kg CO<sub>2</sub>e/km
- 1 km parcouru en véhicule léger équivaut à 0,19 kg CO<sub>2</sub>e/km
- 1 km parcouru en camion léger équivaut à 0,26 kg CO<sub>2</sub>e/km
- 1 nuit à l'hôtel équivaut en moyenne à 20,6 kg CO<sub>2</sub>e/nuit/personne, à l'échelle internationale



Sources: GHG Protocol, Environnement Canada, Ressources Naturelles Canada, OEE, Hydro-Québec et United Nation World Tourism Organisation (UNWTO). [www.ocotechnologies.com](http://www.ocotechnologies.com)

## Pour votre entreprise

L'énergie thermique des procédés est la principale source d'émission de GES de l'industrie chimique.

1. Établissez vos bilans de matières et d'énergie selon les plus hauts standards.
2. Établissez vos indicateurs clés de performance.
3. Identifiez les opportunités d'améliorations de procédés et de réduction des émissions de GES.
4. Ciblez l'intensification technologique, l'intégration technologique et la mise en place de projets innovateurs (R&D) à haut potentiel de réduction des émissions de GES et à retour sur investissement rapide.

Pour plus d'information contacter notre partenaire

**OCO Technologies inc.**

[www.ocotechnologies.com](http://www.ocotechnologies.com)

[info@ocotechnologies.com](mailto:info@ocotechnologies.com)

[support@ocotechnologies.com](mailto:support@ocotechnologies.com)

514 846 ØCO2 (0262)



technologies

Performance | Ingénierie | Innovation